

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2020-2021

École : École secondaire Norval-Morriseau
Date de révision : Novembre 2020

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA TOLÉRANCE DANS LES ÉCOLES :

- Nom de l'élève ou des élèves : Adrienne Leoni, Geneviève Stacey, Sissy Da Rosa
- Nom du parent, tuteur ou tutrice : Hatem Belhi
- Nom du membre du personnel enseignant : Etienne Mouajou
- Nom membre du personnel non-enseignant : Jackie Gakumba, Malory Serchuk, Eric Gbliga Djakalé
- Nom du partenaire communautaire :
- Nom de la direction de l'école : Isabelle Turcotte, Joël Beaudoin

Définition de l'intimidation

L'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves.

- L'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines.
- L'intimidation n'est acceptée ni sur la propriété des écoles, ni lors d'activités parascolaires, ni dans les autobus scolaires, ni en toute autre circonstance (p. ex., en ligne) où un acte d'intimidation nuit au climat scolaire.

L'INTIMIDATION :

Aux fins des politiques sur la prévention et l'intervention en matière d'intimidation, les conseils scolaires doivent utiliser la définition de *l'intimidation* suivante du paragraphe 1(1) de la *Loi sur l'éducation*.

« intimidation » Comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois :

(a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :

(i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel,

(ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école;

(b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou les besoins particuliers.

Intimidation

(1.0.0.1) On entend en outre par comportement, pour l'application de la définition de « intimidation » au paragraphe (1), le recours à des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres.

CYBERINTIMIDATION

(1.0.0.2) On entend en outre par intimidation, pour l'application de la définition de « intimidation » au paragraphe (1), l'intimidation par des moyens électroniques (communément appelée cyberintimidation), notamment par :

(a) la création d'une page Web ou d'un blogue dans lequel le créateur usurpe l'identité d'une autre personne;

(b) le fait de faire passer une autre personne comme l'auteur de renseignements ou de messages affichés sur Internet;

(c) la communication électronique d'éléments d'information à plus d'une personne ou leur affichage sur un site Web auquel une ou plusieurs personnes ont accès.

(pages 5-6, Politique/Programmes Note no 144 – MÉO)

Priorités ciblées¹

PRIORITÉ DU CONSEIL :

Rappel de l'année dernière (2019)

- Quel est le sentiment d'appartenance global de vos élèves vis-à-vis de l'école (J'aime mon école, je me sens accepté dans ma classe, mon école, ...)?

Il y a une baisse de 10% de satisfaction à l'acceptance aux différentes orientations sexuelles, les différents genres et les différentes cultures respectés. (Par manque de participation des élèves, nous n'avons pas réussi à remettre en place le comité Alliance LGBTQ+)

- Quelle est la perception de sécurité de vos élèves dans chacun de lieux de l'école (sécurité dans les divers lieux de l'école, sur le chemin de l'école, ...)?

Il y a environ 10% des élèves qui ne se sentent pas en sécurité dans les vestiaires (2020 - 3,9% (5 élèves);

7,5 % des élèves ne se sentent pas en sécurité dans les toilettes (2020 - 3,1% (4 élèves).

- Quel type de comportements d'intimidation ou de harcèlement est le plus récurrent dans l'école?

44,5% des élèves **insultent d'autres** presque tous les jours et 27,7% le font, une à deux fois par semaine en 2019.

19,4% des élèves **insultent d'autres** presque tous les jours et 16,3% le font, une à deux fois par semaine en 2020.

(2019 - 72,2%) (2020 35,7%) Belle amélioration!

37,8% des élèves **rient des autres** presque tous les jours et 26,9% le font, une à deux fois par semaine en 2019.

17,8% des élèves **rient des autres** presque tous les jours et 17,1% le font, une à deux fois par semaine en 2020.

(2019 - 64,7%) (2020 -34,9%) Belle Amélioration!

- Quel est le degré de compétence de vos élèves et du personnel à réagir aux actes d'intimidation?

39.8% des élèves ont confiance que le personnel enseignant règlera la situation par rapport à 24.6% pense que la direction ou autre adulte règlera la situation en 2019.

¹ Priorités découlant de l'analyse des données du sondage sur le climat scolaire et autres sources de données.

Amélioration du personnel enseignant de 39,8% à 59,4% Belle amélioration!

- Quel est la perception des élèves quant au rôle des adultes dans la résolution des conflits?

Quand la direction ou la direction adjointe est informé d'une situation ou de harcèlement, il ou elle essaie toujours de l'arrêter dans 36,1% de cas. Il ou elle essaie souvent de l'arrêter dans 18,5% de cas. 27.1% n'ont pas confiance que la Direction/direction adjointe peut améliorer la situation.

Amélioration de la direction de 54,6% à 62,1% (toujours et souvent)

Quand un autre adulte de l'École voit et ou est informé d'une situation d'intimidation ou de harcèlement, il ou elle essaie toujours de l'arrêter dans 29,3% de cas. Il ou elle essaie souvent de l'arrêter dans 19% de cas.

Amélioration d'un autre adulte de 48,3% à 50,8% (toujours et souvent)

2020-2021

Axe 1

D'ici juin 2021, la perception des élèves au sujet des comportements qui nuisent au climat scolaire **diminuera de 5%**.

- Au cours des 4 dernières semaines, combien de fois as-tu vécu, vu, ou entendu parler des élèves qui
 - o **font des menaces**
 - Cible conseil 18,1 %
 - **et nous avons 19,4 %** (5,4 % à tous les jours et de 14 % de 1 à 2 fois par semaine)
 - o **des élèves insultent d'autres presque tous les jours et une à deux fois par semaine.**
 - Cible conseil 42,2 %
 - **Et nous avons 35,7%** (cible NOMO 30%)
 - o **des élèves rient des autres presque tous les jours et une à deux fois par semaine.**
 - Cible du Conseil 38,6 %
 - **Et nous avons 34,9 %** (cible NOMO 30%)

Axe 2

D'ici juin 2021, la perception des élèves en lien avec la forme d'intimidation la plus courante dans l'école, leur fréquence et leurs lieux d'occurrence diminuera de 5%.

- Au cours des 4 dernières semaines, combien de fois **as-tu vu, ou entendu parler** d'un comportement d'intimidation ou de harcèlement de type : sociale (ex : exclure une personne, refuser de lui parler ...)
 - o Cible conseil 20,5 %
 - o **et nous avons 23,3 % (7 % à tous les jours** et de 16,3 % de 1 à 2 fois par semaine)**(cible NOMO 18%)**
- Au cours des 4 dernières semaines, combien de fois **as-tu vécu** un comportement d'intimidation ou de harcèlement de type : sociale (ex : exclure une personne, refuser de lui parler ...)
 - o Cible conseil 9,2 %
 - o **et nous avons 9,3 % (6,2 % à tous les jours** et de 3,1 % de 1 à 2 fois par semaine) **(cible NOMO 6%)**
- 93% des élèves disent savoir quoi faire lorsqu'ils vivent, voient ou entendent parler d'intimidation.
- **Seulement 23,9% des élèves réagissent lorsqu'ils ont vécu, vu ou entendu parler d'intimidation.**
-
- À quels endroits et à quels moments est-ce que les situations d'intimidation ou de harcèlement ont lieu :
 - o **Toutes nos cibles sont plus basses que celles du conseil**
 - o Nos résultats les plus élevés sont d'environ 14 % **pour gymnase, couloirs/escaliers, autobus, salle de classe.**

Objectif 2020-2021

1. Impliquer nos élèves pour le changement des comportements.
2. Informer nos élèves, les parents et le personnel des résultats.
3. Former un comité « Alliance pour une justice sociale »

- **Priorité 1 : Déterminer les attentes concernant le comportement des élèves**

Stratégies de prévention²

| Stratégie ciblée : | Personne responsable : | Échéanciers : |
|---|---|---|
| <p>a) Attentes comportementales :</p> <p>Développer et maintenir l'appui au comportement positif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir et faire la promotion du plan d'intimidation de l'école. ▪ Sensibiliser nos élèves aux résultats du sondage <p style="text-align: center;">Thème du mois</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Annonce de la semaine ○ Affiches avec statistiques (concours) ○ Recrutement ○ Capsules courtes au début des classes | <ul style="list-style-type: none"> • La direction (via les sondage) • La direction (via les sondage) <ul style="list-style-type: none"> - Conseil des élèves / direction - Élèves responsables de la radio scolaire - Représentant / cohortes 7,8,9^e année (base volontaire + heure de bénévolat) - Présidente du CdE – recrutement de deux représentants (une fille et un garçon) 9^e - Préparées par les étudiants (c.des élèves + volontaires) | <ul style="list-style-type: none"> • À chaque sondage • À chaque sondage <ul style="list-style-type: none"> - 1 x par mois <ul style="list-style-type: none"> ○ (déc./janv. – inclusion sociale) - 2/5 jours par semaine - 1 affiche par mois (début janv.) - Avant le 18 déc. - Sem. du 14 au 18 décembre |

² Voir en annexe d'autres exemples de stratégies de prévention.

| | | |
|---|--|---|
| <p>conseil des élèves pour présenter le plan simplement</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Journal NOMO ○ Compte IG par le conseil des élèves (faire la promotion du compte IG) ▪ Établir une culture réparatrice à l'école par la pratique réparatrice et les cercles de communication (médiation). | <p>et présenter (appui du personnel enseignant).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédigé par un membre du comité du Journal NOMO - L./G. - Responsables de la communication du Conseil des élèves - Direction | <ul style="list-style-type: none"> - À chaque publication - Aussitôt qu'une nouvelle affiche ou capsules est produite. - Au besoin |
|---|--|---|

- **Priorité 2 : Déterminer les activités en lien avec la prévention de l'intimidation;**

| Stratégies de prévention² | | |
|--|---|---|
| Stratégie ciblée : | Personne responsable : | Échéanciers |
| <p>b) Développer, fournir et participer aux activités de prévention à l'intimidation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à la semaine de la prévention de l'intimidation ▪ Participation aux concours ARTMONIE du conseil ▪ Programme offert par la police communautaire (p.ex :BRAVO) ▪ Création d'aide-mémoires/affiches pour les élèves qui ont subi et ont été témoin d'actes d'intimidation (dénonciation anonyme). <ul style="list-style-type: none"> ○ Modifier le sondage, l'affiche et revoir le placement stratégique des affiches ▪ Mettre sur pied un club (Alliance pour une justice sociale) faisant la promotion de l'inclusion, de la sécurité et du respect (LGBTQ+, racisme, religion) | <ul style="list-style-type: none"> - Notre animateur culturel - Classes d'arts ont créer une œuvre d'art et affichée près de la bibliothèque - Constable K. Bodi - Direction - Direction et membre du personnel (M.S. Et J.B.) | <ul style="list-style-type: none"> - 30 novembre au 4 décembre - Novembre - Si nécessaire - 4 déc. - Une première rencontre -16 décembre lors de la journée NOMO#2 |

| | | |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation: équité pour plus de justice sociale par le Conseil pour sensibiliser les élèves. ▪ Présentation Get real <ul style="list-style-type: none"> ○ Anti-racisme (7e à 12e) ○ Inclusion (7e à 9e) ▪ Sondage NOMO <ul style="list-style-type: none"> ○ Sais-tu à qui parler ? ○ Vécu ou vu de l'intimidation ○ Besoin d'aide <p>c) Activités pour développer les compétences sociales :</p> <p>Relations saines :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier d'auto-défense (7e et 8e) | <ul style="list-style-type: none"> - Comité du PAÉ - bien-être • Responsable de dossier K.S. • Direction ▪ Enseignants d'Ed. phys. | <ul style="list-style-type: none"> - Semaine du 8 février (3x dans la même journée) • 17 février • Avant chaque journée NOMO |
|---|--|---|

Stratégies de communication et de sensibilisation de l'école³ :

| Stratégie ciblée : | Personne responsable: | Échéanciers : |
|---|--|---|
| <p>a. Communication des politiques et stratégies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de planification du PPIMI avec le comité de l'école sécuritaire et bienveillante de l'école • Présentation du plan de prévention à l'ensemble du personnel de l'école à une rencontre du personnel • Revoir le PPIMI avec l'ensemble du personnel à la journée pédagogique du mois de novembre. • Affichage du PPIMI dans le salon du personnel de l'école • Déposer le PPIMI dans le TEAMS/OneNote/SharePoint de l'école • Expliquer le processus de l'école en matière d'intimidation (via sondage élève, personnel, parent) | <ul style="list-style-type: none"> • La direction • La direction • La direction • La direction • La direction • La direction | <ul style="list-style-type: none"> • 3 fois par année (25 nov. 2020) • 5 janvier 2021 • Revu avec une partie des membres du personnel le 27 nov. 2020 et sera revu avec l'ensemble du personnel le 5 janvier. • Décembre 2020 • Décembre 2020 • Décembre 2020 |

³ Voir en annexe, d'autres exemples de stratégies de communication que l'école va mettre en œuvre pour diffuser son plan et sensibiliser sa communauté.

| | | |
|---|--|--|
| <p>b. Communication à l'intention des parents</p> | <ul style="list-style-type: none"> • La direction • La direction • La direction • La direction | <ul style="list-style-type: none"> • 02-12-2020 • Avant 18 décembre 2020 • 02-12-2020 -Tout au long de l'année • 02-12-2020 -Tout au long de l'année |
| <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du plan de prévention à la rencontre du comité de parents. <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposition d'une conversation sur le sujet. • Affichage du plan de prévention à l'intimidation sur le site web de l'école. • Bulletin d'information de l'école des actions entreprises pour contrer l'intimidation envoyer à la maison. • Fournir un aide-mémoire du rôle des parents et des ressources disponibles (via courriel et sondage). | | |

Stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire

Membres du personnel⁴

| Stratégie ciblée : | Actions et suivis nécessaires : | Échéanciers et délais prévus : |
|--|--|---|
| <p>a) Formations personnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel sur la prévention de l'intimidation à la journée pédagogique du mois de novembre 2020 (sondage). <p><u>Voici une liste des formations disponibles sur demande :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation donnée au personnel scolaire sur l'équité et l'inclusion offert par l'équipe ESB (certains membres seulement) <p>Formation donnée par des organismes externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Get real Anti-racisme et inclusivité (certains membres du personnel) | <ul style="list-style-type: none"> • La direction • Par les CP ESB • K.S. | <ul style="list-style-type: none"> • Sondage de nov. 2020 • Sem. du 8 février 2021 • 17 février 2021 |

⁴ Voir en annexe, exemples de stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire.

Stratégies d'intervention et de soutien auprès des élèves en cas d'intimidation

Ces stratégies sont à titre d'exemples et l'utilisation de celles-ci devrait être déterminée selon les circonstances et les besoins.

Pour les élèves ayant subis des actes d'intimidation :

- Identifier, éduquer, soutenir et conseiller
- Appui sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être
- Intervention des travailleurs sociaux
- Offrir des sessions de counseling individuels et/ou collectif
- Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mental, agence communautaire)
- Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire
- Session de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation
- Créer un plan de sécurité, si nécessaire
- Appel à la police, au besoin
- Références vers des organismes comme
 - o Jeunesse, j'écoute
 - o Tel-jeunes
 - o LGBTQ Youth LINE

- «check-in» régulier pour s'assurer que la situation ne se reproduit pas

Pour les élèves ayant été témoins d'actes d'intimidation :

- Identifier, éduquer, soutenir et conseiller
- Appui sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être
- Offrir l'appui des travailleurs sociaux
- Offrir des sessions de counseling individuels et/ou collectif
- Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mental, agence communautaire)
- Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire
- Offrir une session de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation
- Créer un plan de sécurité, si nécessaire

Pour les élèves ayant commis des actes d'intimidation :

- Identifier, éduquer, soutenir et conseiller, accompagner, appliquer des conséquences éducatives et sanctions en milieu scolaire
 - Appui sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être
 - Intervention des travailleurs sociaux
 - Offrir des sessions de counseling individuels et/ou collectif
 - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mental, agence communautaire)
 - Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire pour assurer la réintégration de l'élève à travers des cercles et de gestes réparateurs
 - Intervention éducative sur l'intimidation (ex : lire un livre sur l'intimidation aux plus petits, créer un sondage et présenter ses résultats)
 - Déterminer un plan de modification du comportement
 - Session de modélisation des comportements habiletés prosociales
 - Enseignement explicite du comportement attendu avec rétroactions fréquentes
 - Déterminer, modifier ou adapter le PEI au besoin.
 - Suivre les étapes établies dans la pyramide d'intervention de l'école.
 - Appel à la police
 - Rencontrer le personnel qui travaille avec l'élève pour uniformiser les interventions
-

Programme de signalisation d'incident d'intimidation

- Pour dénoncer des actes d'intimidation :

Connais-tu le processus pour DÉNONCER L'INTIMIDATION à NOMO ?

Voici le PROCESSUS à suivre :

- 1. En parler à un adulte de confiance (parent, ami de la famille, frère - sœur, etc.)**
- 2. Informer l'école**

-en parler à un.e enseignant.e, aide-enseignante, éducatrice spécialisée, la direction, la secrétaire, l'animateur culturel ou toute personne en qui tu as confiance à l'école.

ou

-de façon anonyme en utilisant le code QR ou le lien raccourci suivant <https://bit.ly/3q7YI7k> (une notification nous sera envoyée).



- 3. La direction fera par la suite une enquête afin de mieux comprendre la situation.**
- 4. Offrir des services à l'élève intimidé.e et l'élève intimidateur/trice.**
- 5. À noter que selon la gravité des gestes posés, la direction pourrait suivre les étapes de la discipline progressive ou suspendre directement l'élève intimidateur/trice.**